

# LA SAINT-BARTHÉLEMY

LES ÉVÉNEMENTS DE ROME  
ET LA PRÉMÉDITATION DU MASSACRE

---

Les historiens n'ont pu résoudre, autrement que par des hypothèses, les deux problèmes les plus graves qui s'offrent dans le récit de la Saint-Barthélemy : le problème de la préméditation et le problème de la responsabilité du Saint-Siège. Nous entendons les mots dans leur signification étroite : préméditation formelle, c'est-à-dire, non point des velléités exprimées à diverses reprises au cours des guerres civiles, mais un projet précis de massacre à date fixe dans une circonstance déterminée ; responsabilité de fait, ou, pour mieux dire, complicité. Si ces deux problèmes sont réunis dans l'étude qui va suivre, il n'y a pas lieu, pourtant, de préjuger leur connexité immédiate ; seulement, les preuves de provenance commune utilisées ici ont une portée double.

Nous ne pouvons donner une solution complète, mais bien établir quelques résultats qui nous semblent nouveaux et indiquer, en la limitant, une voie qui doit conduire au but.

\* \* \*

Le 2 septembre 1572 arrivait à Rome un courrier extraordinaire, dépêché par Danès, secrétaire de M. de Mandelot, gouverneur de Lyon. Il était parti le 26 août, à la hâte<sup>1</sup>, pour porter un pli au sr de Jou, commandeur de

1. C'est seulement le 29 août que Maurice du Peyrat, venant de la cour, transmet à M. de Mandelot une lettre de Charles IX, datée du